



LE 6 MAI 2013

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beupré, 3 rue de Fatima Est, lundi, le 6 mai 2013 à 20 h, à laquelle sont présents:

M. Pierre Carignan, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Michel Paré, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Absences motivées : M. Jean-François Duclos, conseiller
M. Éric Desaulniers, conseiller

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Monsieur le maire Michel Paré présente le projet de règlement numéro 1164 et les conséquences de son adoption.

RÈGLEMENT NUMÉRO 1164

Règlement modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 1053-1 pour *ajouter un usage conditionnel admissible et des exigences relatives à un usage conditionnel associé à la famille habitation.*

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Aucune modification n'est apportée audit projet de règlement 1164.

Trois (3) personnes sont présentes et aucune question n'est posée relativement à ce règlement.

Fin de l'assemblée publique de consultation à 20 h 10.

6155-060513 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

6156-060513 **ÉTATS FINANCIERS**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement :

- a) de prendre acte du dépôt du rapport financier (états financiers) et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2012;
- b) de transmettre au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le rapport financier.

RAPPORT

C.C.U.

- . Rapport des permis avril 2013

ADMINISTRATION

- . Rapport budgétaire décembre 2012
- . Rapport budgétaire mars 2013
- . Rapport budgétaire avril 2013

6157-060513 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2013**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2013.

6158-060513 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 1300609 à 1300689	206 812,79 \$
Numéros 1300690 à 1300750	101 155,25 \$
Numéros 1300751 à 1300766	74 538,71 \$

6159-060513 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1163**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 1163 intitulé : « *Règlement abrogeant les règlements 208, 268, 276, 472, 582 et 701 afin d'abolir le fonds de roulement.* »

6160-060513 **PUBLICITÉ L'AUTRE VOIX – RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'acheter une publicité dans le Répertoire des entreprises au coût de 350,00 \$.

6161-060513 **CANARDS ILLIMITÉS – RENOUVELLEMENT ABONNEMENT**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de renouveler l'adhésion à Canards Illimités Canada, au coût de 35,00 \$.

6162-060513 **CONTRIBUTION DE LA VILLE DE BEAUPRÉ MISE DE FONDS CENTRE DES CONGRÈS**

Attendu que la Ville de Beaufré a participé à la création de la corporation de développement des centres aquatique et de congrès (CDCAC) de la Côte-de-Beaufré;

Attendu que la CDCAC est un organisme sans but lucratif dédié uniquement à la promotion du Centre de congrès multifonctionnel et de Parc aquatique intérieur;

Attendu que la CDCAC est appelée à disparaître dès que sa mission sera atteinte;

Attendu qu'environ 25 organismes publics, gouvernementaux, municipaux et entreprises privées ont contribué financièrement au développement de ces deux projets pour un montant dépassant les 455 000 \$;

Attendu que les organismes publics ou gouvernementaux (CRÉ de la Capitale-Nationale, Entente de partenariat (OTQ-BCN), Bureau de la Capitale-Nationale, Tourisme Québec, Emploi Québec, Office du tourisme de Québec et la Communauté métropolitaine de Québec ont contribué pour un montant total de 160 500 \$;

Attendu que les Organismes municipaux et de développement économique local (MRC de la Côte-de-Beaufré, Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, Ville de Sainte-Anne-de-Beaufré et le CLD de la Côte-de-Beaufré ont contribué pour un montant total de 100 966 \$;

Attendu que le CLD Côte-de-Beaufré a fourni des services de secrétariat, de coordination et d'administration pour une contribution totale de 48 466 \$;

Attendu que les entreprises privées (Caisse populaire Desjardins Mont Sainte-Anne, Villégiature MSA, Hébergement MSA, Chalets MSA, Club vacances toutes saisons, Château MSA, Station MSA, Chalets-Village MSA, Chalets montmorency, Hôtel Val-des-Neiges, Gestev, la Camarine ont contribué pour un montant total de 88 800 \$;

Attendu que la Ville de Beaufré a fourni gratuitement les bureaux au directeur de projet, et payé directement certains honoraires professionnels pour une contribution totale de 56 900 \$;

Attendu que ces contributions financières ont permis l'embauche d'un directeur de projet et de réaliser plus d'une dizaine d'études pour soutenir la pertinence économique de ces deux équipements récréotouristiques;

Attendu qu'au mois de septembre 2012, des gens d'affaires de la région ont pris le relais pour poursuivre les démarches qui devraient permettre au projet de Parc aquatique intérieur de voir le jour;

Attendu que la réalisation du Parc aquatique intérieur et du Centre de congrès multifonctionnel en villégiature aura des effets bénéfiques et

significatifs pour l'industrie touristique et l'économie régionale;

Attendu que la réalisation de ces équipements aurait des impacts économiques, de près de 45 M \$ et permettrait de créer ou de maintenir quelque 469 emplois en équivalent temps complet selon une étude du Bureau d'études stratégiques et techniques en économie réalisée en mars 2011;

Attendu que selon ces mêmes études, les dépenses touristiques et d'exploitation de ces deux équipements seraient de l'ordre de plus de 22 M\$;

Attendu que ces projets devraient engendrer des retombées économiques d'environ 15 M\$ et permettraient la création ou le maintien de 387 emplois dans la région.

Attendu que ces projets de Parc aquatique intérieur et de Centre de congrès multifonctionnel ajouteraient 44 500 nouvelles nuitées et permettraient de hausser le taux d'occupation des établissements hôteliers de la Côte-de-Beaupré de 30 à 40 %;

Attendu que les principaux secteurs d'activités qui bénéficieraient de ces investissements sont les services de divertissement et de loisirs, les services de restauration, les services d'hébergement et le commerce de détail;

Attendu que les prévisions d'achalandage prévoient la tenue de près de 185 évènements et que les prévisions d'accueil sont de 42 500 délégués;

Attendu que le seul projet de Centre de congrès multifonctionnel génèrera 21 725 nuitées additionnelles après 3 ans et des dépenses des visiteurs pouvant atteindre un montant total de 6,0 M\$

Attendu que les retombées économiques de la construction du Centre de congrès multifonctionnel sont estimées à 16,1 M\$;

Attendu que la construction permettrait de créer ou de maintenir 172 emplois alors qu'au niveau de l'exploitation permettrait de créer ou de maintenir 112 emplois;

Attendu que l'étude de marché du Centre de congrès multifonctionnel commandité par le ministère du Tourisme et l'Office du tourisme de Québec et réalisé par la firme Horwath HTL;

Attendu qu'une séance de travail a eu lieu le 15 avril entre les élus et divers intervenants du secteur touristique et les auteurs de l'étude de marché;

Attendu qu'il y a lieu de donner un signal clair aux autorités gouvernementales de la volonté du milieu de poursuivre le projet de Centre de congrès multifonctionnel à la base de la Station Mont Sainte-Anne;

Attendu l'engagement des entreprises privées du secteur du tourisme de contribuer pour une somme de 250 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de dégager une somme de 750 000 \$ pour permettre au dossier de progresser.

6163-060513 **CONTRIBUTION DE LA VILLE DE BEAUPRÉ ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE PROFESSIONNELLE POUR LE CENTRE DES CONGRÈS**

Attendu la résolution du conseil municipal de la Ville de Beaufré numéro #6162-060513;

Attendu que la prochaine étape pour poursuivre le projet de Centre de congrès multifonctionnel à la base de la Station Mont Sainte-Anne vise un accompagnement stratégique, juridique et financier pouvant conduire jusqu'à un appel d'offres professionnel pour les plans et devis;

Attendu qu'il y a lieu d'embaucher un chargé de projet qui aura accès aux divers professionnels nécessaires à l'accomplissement du mandat;

Attendu que le CLD de la Côte-de-Beaufré, le Château Mont-Sainte-Anne et la Station Mont-Sainte-Anne contribueront pour une somme de 20 000 \$ pour l'embauche des ressources nécessaires;

Attendu qu'une contribution financière de la Ville de Beaufré de 20 000 \$ permettra de déposer à l'Entente de développement régional en tourisme une demande d'aide financière de 100 000 \$;

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'engager une ressource professionnelle pour le Centre des congrès et de partager les coûts de la façon suivante :

➤	Ville de Beaufré	20 000 \$
➤	CLD de la Côte-de-Beaufré	10 000 \$
➤	Château Mont Sainte-Anne	5 000 \$
➤	Mont Sainte-Anne :	5 000 \$

6164-060513 **CORPORATION DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ**
. Renouvellement adhésion 2013-2014

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de renouveler l'adhésion pour l'année 2013-2014 au coût de 40,00 \$.

6165-060513 **MANDAT À DELOITTE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de mandater la firme « Deloitte » à titre de vérificateur pour l'exercice 2013. Les honoraires seront de 15 400 \$ plus les taxes applicables suivant l'offre de services du 24 avril 2013.

6166-060513 **FONDATION DE L'HÔPITAL – TOURNOI DE GOLF**
. Tournoi de golf 14 juin 2013

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de participer au Tournoi de golf de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaufré, le 14 juin 2013, au Club de Golf Le Grand Vallon, au coût de 1 200,00 \$ (équipe VIP). De plus, l'inscription et les dépenses de tout membre du conseil qui désire participer seront remboursées.

6167-060513 **VÉLIRIUM - COUPE DU MONDE DE VÉLO DE MONTAGNE**
Aide financière

Attendu que le Festival international de vélo de montagne et Coupe du Monde UCI se tiendra du 8 au 11 août 2013;

Attendu que le Vélirium évalue les retombées économiques à 4 millions de dollars;

En conséquence, Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que la Ville de Beupré verse la somme de 12 000,00 \$ à la Corporation Coupe du monde de vélo de montagne inc. à titre d'aide financière.

6168-060513 **ORIFLAMMES**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de commander 35 oriflammes auprès de la compagnie « L'Étandard » au montant de 15 750,00 \$ plus les taxes applicables.

6169-060513 **ÉCOLE DE LA CHÂTELAINE ET DE LA PLACE-DE-L'ÉVEIL – RANDONNÉE À VÉLO**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le passage de la randonnée à vélo organisée par l'École de la Châtelaine & de la Place-de-L'Éveil qui se tiendra le vendredi 24 mai 2013 dans certaines rues de la Ville de Beupré.

6170-060513 **PUBLICITÉ FEUILLET PAROISSIAL**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de souscrire à une publicité dans le feuillet paroissial au coût de 245,00 \$ plus les taxes applicables.

6171-060513 **ACHAT MEUBLES BUREAU**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de commander chez MAB Profil les accessoires et chaises énumérés à la soumission DS-0593 au montant de 4 434,46 \$ plus les taxes applicables.

6172-060513 **NOMINATION DE 3 MEMBRES À L'ACADÉMIE DES GRANDS BÂTISSEURS DE BEUPRÉ**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de nommer les trois (3) personnes suivantes :

<u>Nom</u>	<u>Catégorie</u>
M. Gérard Drouin, à titre posthume	Implication communautaire
M. Giovanni Gerometta	Artistique
Mme Aline Blouin	Bénévolat

6173-060513 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1165**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 1165 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement numéro 994 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité pour interdire le stationnement des deux côtés de la rue de la Petite Savane entre 7 h et 19 h du lundi au vendredi.* »

6174-060513 **ADOPTION SECOND PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 1164-1**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 1164-1 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 1053-1 pour ajouter un usage conditionnel admissible et des exigences relatives à un usage conditionnel associé à la famille habitation.*

6175-060513 **PROJET DE CONSTRUCTION – PIGNONS-SUR-MONT (22-26 rue des Pignons)**

Attendu que Construction et rénovation Claude Martin a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction de deux résidences unifamiliales jumelées dans le développement domiciliaire Pignons-sur-Mont qui seront désignées comme étant les 22 et 26, rue des Pignons;

Attendu qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, les projets de construction sont assujettis à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que les projets sont conformes aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements et que les constructions s'intègrent quant à leur architecture et s'inscrivent dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

6176-060513 **PROJET DE CONSTRUCTION – BÂTIMENT ACCESSOIRE (130 rue de la Falaise)**

Attendu que M. Jean-Philippe Paquet, propriétaire de l'immeuble sis au 130, rue de la Falaise a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'un bâtiment accessoire dans le développement domiciliaire La Seigneurie de Beaupré;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 944, la construction est assujettie à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard du règlement numéro 944 et qu'ils sont d'avis que le bâtiment accessoire est conforme aux objectifs et aux critères énoncés et qu'il s'harmonise au bâtiment principal;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

6177-060513 **PLACEMENTS PM INC. – PIGNONS-SUR-MONT PHASE III – PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À DES TRAVAUX MUNICIPAUX**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser Monsieur Michel Paré, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer le protocole d'entente relatif à des travaux municipaux relativement au projet Pignons-sur-Mont Phase III.

6178-060513 **GRAN FONDO MONT STE-ANNE - PRÊT D'ÉQUIPEMENTS**

ATTENDU la tenue du Gran Fondo Mont Ste-Anne les 22 et 23 juin prochain;

ATTENDU que la Ville désire contribuer à la réussite de cet événement par le prêt d'équipements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de prêter les équipements suivants :

- 20 cônes;
- 2 panneaux de signaleur « arrêt-lentement »
- 4 drapeaux de signaleur
- Enseignes d'interdiction de stationner pour l'avenue Royale de Prévost jusqu'au viaduc
- 1 camionnette Ford F-150
- 1 génératrice
- 3 tables pliantes 30"X 72"

6179-060513 **PLACEMENTS P.M. INC. – PIGNONS-SUR-MONT, PHASES 3A ET 3B - CONVENTIONS RÉSEAUX DE DISTRIBUTION AVEC BORNES DE RACCORDEMENT COMMUNES (HYDRO-QUÉBEC, BELL CANADA ET VIDÉOTRON)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux et/ou Mme Johanne Gagnon à signer les conventions de réseaux de distribution avec bornes de raccordement communes à intervenir avec Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron et Placements P.M. inc. pour les projets Pignons-sur-Mont, Phase 3a et Phase 3b.

6180-060513 **BAIL ALTA LTÉE (travaux Pont Taschereau)**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser M. Michel Paré, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer le bail pour l'utilisation de terrains lors des travaux de réfection du Pont Taschereau.

6181-060513 **ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE AÉRIENNE PRINCIPALE FUTURE (rue des Pignons)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux et/ou Mme Johanne Gagnon à signer une entente avec Hydro-Québec pour la mise en place d'une ligne aérienne principale future en bordure de la rue des Pignons sur les lots 5 256 581 et 5 256 582, 5 256 584 à 5 256 586, 5 256 595, 5 272 947 et 5 272 948 et 5 272 951 pour le projet DCL-2117690 et les lots 5 256 587 à 5 256 593 et 5 256 602 pour le projet DCL-21317169.

6182-060513 **AMÉNAGEMENT DE LA CÔTE DE LA FALAISE**

ATTENDU la fermeture de la Côte de la Falaise depuis plusieurs années;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de procéder à des aménagements afin de rendre accessible la côte aux piétons et cyclistes pendant la période estivale seulement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'aménager la Côte de la Falaise en installant de la signalisation pour « voie désignée » cyclistes et piétons, des bacs à fleurs, etc. le tout pour un montant approximatif de 12 000 \$ plus les taxes applicables.

6183-060513 **NETTOYAGE DES PUISARDS**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'octroyer le contrat de nettoyage des puisards à Qualinet au coût de 9 051,00 \$ plus les taxes applicables.

6184-060513 **MANDAT BPR – PLAN D'INTERVENTION – AJUSTEMENT D'HONORAIRES**

ATTENDU la résolution #5858-200812 adoptée le 20 août 2012;

ATTENDU que plusieurs activités se sont avérées plus complexes que prévu comme par exemple les exigences supplémentaires du MAMROT qui étaient imprévisibles lors de la présentation de l'enveloppe budgétaire;

ATTENDU que des justifications supplémentaires ont dues êtres présentées pour plusieurs problématiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement :

- a) d'abroger la résolution #5858-200812 adoptée le 20 août 2012;
- b) d'augmenter l'enveloppe budgétaire de 8 000 \$ à 11 500 \$. Comme convenu, les travaux seront facturés à tarif horaire.

6185-060513 **MINISTÈRE DES TRANSPORTS - AVENANT NO 1 – CONTRAT 850812799 – DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer l'avenant no 1 au contrat 850812799.

6186-060513 **EMBAUCHE PERSONNEL POUR LE CAMP D'ÉTÉ**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- a) de procéder à l'embauche des personnes selon les salaires indiqués ci-dessous; et
- b) d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Beaupré, tous les documents nécessaires à cet effet.

Nom	Titre	Salaires (\$/Hr)	Expérience
Sauveteurs			
Laurence Paquette	Sauveteur en chef	14,75 \$ / 35 h garanties	4 ^e année
Andréa Labonté	Sauveteur adjointe	14,00 \$ / 30 h garanties	5 ^e année
Justine Ferland	Sauveteur	13,50 \$ / 30 h garanties	3 ^e année
Léa Plante	Sauveteur	13,25 \$ / 30 h garanties	2 ^e année
Félix Croteau	Sauveteur	13,00 \$ / 30 h garanties	1 ^{re} année
Hélène Vandal	Assistante-sauveteur	13,25 \$ / 25 h garanties	2 ^e année
Jimmy Normand	Assistant-sauveteur	12,00 \$ / temps partiel	1 ^{re} année
Préposés à l'entretien au loisir			
Samuel Giguère		12,25 \$/temps partiel	1 ^{re} année
Normand Boucher		12,25 \$/temps partiel	1 ^{re} année
Julien Côté		12,25 \$/temps partiel	1 ^{re} année
Responsable activités culturelles			
Claudie Lavoie		12,00 \$	1 ^{re} année
Ressources spécialisées			
Suzie Boies	Accompagnatrice-personnes hand.	12,00 \$	1 ^{re} année

6187-060513 **TARIFICATION CAMP D'ÉTÉ (INSCRIPTION EN LIGNE)**

ATTENDU la mise en place du logiciel d'inscription en ligne;

ATTENDU qu'il est difficile d'appliquer des rabais en argent et qu'il serait plus facile d'appliquer des rabais en pourcentage soit 10 % pour le 2^e enfant et 25 % pour le 3^e enfant en l'appliquant également pour le coût à la semaine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter la tarification ajustée suivante :

Horaire	Non-Résidents	Beaupré- Enfants		
Camp d'été (enfant)		1 ^{er}	2 ^e	3 ^e ...
1 semaine	105 \$	50 \$	45 \$	37,50 \$
6 semaines : 2 juillet au 9 août	630 \$	180 \$	162 \$	135,00 \$
7 semaines : 2 juillet au 16 août	735 \$	210 \$	189 \$	157,50 \$
8 semaines : 2 juillet au 23 août	840 \$	260 \$	234 \$	195,00 \$
Camp ados				
1 semaine	95 \$	80 \$	80 \$	80 \$
Été : 25 juin au 1 ^{er} août	570 \$	280 \$	280 \$	280 \$

Service de garde				
1 semaine	15 \$	15 \$	15 \$	15 \$
Été (entre 6 et 8 semaines)	70 \$	50 \$	50 \$	50 \$

6188-060513 **SÉCURITÉ FÊTE NATIONALE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'engager la firme « GARDA » comme agents de sécurité pour la fête nationale au montant de 12 512,50 \$ plus les taxes.

6189-060513 **ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE DE BEAUPRÉ – MARCHÉ AUX PUCES**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser l'Association bénévole Côte de Beupré à tenir un marché aux puces le 8 juin 2013 dans le cadre de l'activité « Beupré en pêche ».

6190-060513 **ENTENTE SUR LE FILTRAGE DES PERSONNES APPELÉES À ŒUVRER AUPRÈS DE PERSONNES VULNÉRABLES**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer l'entente à intervenir avec la Sûreté du Québec relativement au filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables.

6191-060513 **FEUX D'ARTIFICE – MONT STE-ANNE BAL DES FINISSANTS HEC MONTRÉAL**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'entériner l'autorisation pour la tenue de feux d'artifice par« Groupe Fiatlux Ampleman » le 3 mai 2013 à la Station Mont Ste-Anne, le tout conditionnellement à l'indice d'inflammabilité au moment de la tenue de l'évènement. Si l'indice était élevé et que la présence du Service de protection des incendies était requise, des frais de 1 500,00 \$ s'appliqueront et seront chargés à HEC Montréal, à l'attention de Monsieur Thomas Lalonde, VP Projet – Comité Bal Fever.

AVIS DE MOTION (Règlement no 1164-1)

Avis de motion est donné par Monsieur Michel Paré qu'il y aura adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 1164-1 concernant le Règlement modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 1053-1 pour *ajouter un usage conditionnel admissible et des exigences relatives à un usage conditionnel associé à la famille habitation.*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trois (3) personnes sont présentes et des questions ont été posées concernant :

- Trottoir cassé sur l'Avenue Royale
- Tuyaux, puisard et pavage à la fin de l'Avenue Royale

6192-060513 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21 h.

Michel Paré
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
Directrice générale adjointe